

**SASU 2 M MOTORS
82 RUE JULES FERRY
92700 COLOMBES
R.C. 914.483.995
AU CAPITAL DE 1.000 €**

**PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt six

Le 28 Mai

A 17 heures

Les associés de la société 2 M MOTORS au capital de 1.000 € divisés en 100 parts sociales dont le siège social est à COLOMBES – 82 RUE JULES FERRY, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation qui leur avait été adressée dans les délais légaux accompagnée des documents légaux

L'assemblée est présidée par M. ALLAOUI MOHAMMED Président

ETAIENT PRESENTS :

- M. ALLAOUI MOHAMMED représentant 100 actions

Le président constate que le nombre de voix correspond à 100 parts. En conséquence, le quorum est atteint l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le président dispose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- Les statuts de la société
- Le tableau des résultats de la société au cours des derniers exercices
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée
- La liste des actionnaires

Monsieur le président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

A caractère ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI
- Affectation du résultat de l'exercice

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur le président donne lecture du rapport et apporte diverses précisions et commentaires.

Une discussion s'ouvre alors, Monsieur le Président apportant les précisions et analyses demandées.

Monsieur le président répond ensuite aux questions des actionnaires présents.

Au terme de celle-ci plus personne ne demandant la parole, les résolutions sont mises aux votes

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux et des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, connaissance prise des rapports, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2025, tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice de 9.659.00 €

L'Assemblée approuve spécialement le montant global s'élevant à 0 € des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du CGI ainsi que l'impôt correspondant.

Elle donne au Président quitus pour sa gestion pour l'exercice 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

SECONDE RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration décide d'affecter et de répartir le bénéfice de l'exercice 2025 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	9.659.00 €
Report à nouveau antérieur	37.530.00 €

Soit	47.189.00 €

Les associés décident d'affecter le résultat de l'exercice au compte de report à nouveau

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance

**Certifiée conforme
à l'original**

LE PRESIDENT

2 M MOTORS
97 rue Jules Michelet
92700 Colombes
RCS Nanterre 914 483 995

2 M MOTORS
97 rue Jules Michelet
92700 Colombes
RCS Nanterre 914 483 995

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

cerfa

N° 15948 - 07

Formulaire obligatoire (article 302
tertières A du Code général des impôts)

Certifiée conforme

à l'original

Désignation de l'entreprise		2 M MOTORS		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		82 RUE JULES FERRY		92700 COLOMBES	
SIRET		9 1 4 4 8 3 9 9 5 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le	
				3 1 2 0 2 5	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions	
		1		2	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	030	
	Immobilisations financières * (1)		040	042	5 100
	Total I (5)		044	048	5 100
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	120 873
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	3 955
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	3 730
	Charges constatées d'avance *		092	094	
	Total II		098	098	128 557
	Total général (I + II)		110	112	133 657
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		1 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		500
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131		
	Report à nouveau		134		37 530
	Résultat de l'exercice		136		9 659
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		48 689
Provisions pour risques et charges				Total II	
				154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		18 496
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		11 163
	Comptes courants d'associés		173		55 242
	Autres dettes		175		67
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176		84 968	
Total général (I + II + III)				180 133 657	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SASU 2 M MOTORS

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le

31/12/2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	694 996
	Production vendue { Biens dont export et livraisons intracommunautaires Services *		215 217	214 218	148 555
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitations reçues			226	
	Autres produits			230	62
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232		843 613
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	627 493
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(25 829)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	17 604
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
	Autres charges externes * (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)			242	173 773
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	1 345	244
	Remunerations du personnel *			250	33 428
	Charges sociales (cf. remoi 380)			252	2 062
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39-1-2° et 3 du CGI)		255		254
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259 260		262 34
	Total des charges d'exploitation (II)		264		832 252
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270
					11 361
Produits financiers (III)	280	1			
Charges financières (V)				294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) {				300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306
					1 704
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310
					9 659

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

9 659

314

RÉINTEGRATIONS	Remunerations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324	1 704	
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 series)	986	ZFU - TE (44 octes A)	987	342
			JEI (44 series A)	989	
	ZRD (44 terdecies) *	127	ZRR (44 quidecies)	138	
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) *	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quidecies A *	181	
	ZFANG (44 quaterdecies) *	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	BUD (44 sexdecies) *	992	Zone de développement portuaire (44 septdecies) *	993	
	Créance due au titre du report en amère du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352
					11 363
					354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en amère *		356		
	Déficits antérieurs reportables *				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370
					11 363
					372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifiée conforme
à l'original2 M MOTORS
97 rue Jules Michelet
92700 Colombes
RCS Nanterre 814 485 995

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SASU 2 M MOTORS** Néant ☐

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ							Valeur d'origine des immobilisations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	408		
	Autres	410	412	414	418		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	428		
	Constructions	430	432	434	438		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	448		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	458		
	Matériel de transport	460	462	464	468		
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	478		
	Immobilisations financières	480	5 100	484	488	5 100	
TOTAL		490	5 100	494	498	5 100	

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions des amortissements aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Fonds commercial		495	497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	518	
	Constructions	520	522	524	528	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	538	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	548	
	Matériel de transport	550	552	554	558	
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	568	
	TOTAL	570	572	574	578	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées		1	2	3	4	5
vues de poste à poste mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Plus ou moins-values		
	(1)	(2)	(3)	(4)	19 % (5)	15 % ou 12,8 % (6) 0 % (7)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
Total	578	590	582	594	591	587
Plus-values taxable à 19 % (11)		578	Régularisations	590	583	586
TOTAL				584	586	589

* Des explications complémentaires rubriques figurent dans le notice n° 2033-IROT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 210 F et 206 C du CGI. Joindre un état détaillé selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Certifiée conforme
à l'original

2 M MOTORS
97 rue Jules Michelet
92700 Colombes
RCS N° 914 483 995

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2025

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2 M MOTORS		Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises			
Fonds commercial	681	683			
Autres immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terreins	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter		
Déficits imputés		983			
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				376	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI *				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant de ces déficits.

SDP Informatique 2025

2 M MOTORS
 97 rue Jules Michelet
 92000 Colombes
 RCS Nanterre 914 483 990

⑤

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2033-E-SD 2026

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2 M MOTORS		Néant ☐	
Exercice ouvert le 01/01/2025		et clos le 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				378	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	843 551
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				108	843 551
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	62
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	25 829
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				115	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	25 891
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	645 096
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	147 485
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	34
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	792 615
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	76 826
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF				117	76 826
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 108, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	843 551
Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	016
Date de cessation					

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-MOTORS.

« Répartition des salaires »

97 rue Jules-Michel
92700 Colombes
RCS Nanterre 914 483 995

RAP Informatique 2026

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 39 de l'annexe II au CGI)

N° de dépôt

1 (1)

Neant

Exercice clos le		3	1	1	2	2	0	2	5	SIREN	9	1	4	4	8	3	9	9	5								
Dénomination de l'entreprise		2 M MOTORS																									
Adresse (voie)		92 RUE JULES FERRY																									
Code postal		9				2				7				0				0				Ville		COLOMBES			
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE										901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES										902					
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE										903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES										904		100			
TOTAL DES LIGNES 901 + 903										905		TOTAL DES LIGNES 902 + 904										906		100 00			
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :																											
Forme juridique		Dénomination																									
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention						Nb de parts ou actions									
Adresse		N°				Voie																					
Code postal						Commune								Pays													
Forme juridique		Dénomination																									
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention						Nb de parts ou actions									
Adresse		N°				Voie																					
Code postal						Commune								Pays													
Forme juridique		Dénomination																									
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention						Nb de parts ou actions									
Adresse		N°				Voie																					
Code postal						Commune								Pays													
Forme juridique		Dénomination																									
N° SIREN (si société établie en France)												% de détention						Nb de parts ou actions									
Adresse		N°				Voie																					
Code postal						Commune								Pays													
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :																											
Titre (2)		M		Nom de famille				ALLAOUI				Prénom(s)				MOHAMMED											
Nom d'usage												% de détention		100 00				Nb de parts ou actions				100					
Naissance		Date		16/10/1992				N° Département		99		Commune				AIN SFA				Pays		MA					
Adresse		N°				92				Voie				RUE JULES FERRY													
Code postal		92700				Commune				COLOMBES				Pays				FR									
Titre (2)																											
Nom d'usage																											
Naissance		Date						N° Département				Commune								Pays							
Adresse		N°								Voie																	
Code postal						Commune								Pays													

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 M MOTORS
97 rue Jules Michel
92700 Colombes
RCS Nanterre 914 462 991

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III
au CGR)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ (1)

Neant ☐

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

Forme juridique		Voie	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 M MOTORS

97 rue Jules Michelet

92700 Colombia

RCS Nantene 912

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Numéro SIREN / IDSP	914483995
Désignation du déclarant	2 M MOTORS 82 RUE JULES FERRY 92700 COLOMBES
Code activité NAF	4511Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

Désignation du conseil	☒ Pas de conseil ☐ Comptable ☐ Cabinet Conseil ☐ Expert - Comptable
------------------------	---

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2025
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2025
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêt provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2024
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR
--------------	-----